



Conseil communal  
de L'Abbaye

L'Abbaye, le 2 septembre 2025

MUNICIPALITE DE LA  
COMMUNE DE L'ABBAYE  
M. Christophe Bifrare, Syndic  
1344 **L'ABBAYE**

## EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du 2 septembre 2025

Présidence : Mme Pascale Meylan, Présidente

Le Conseil communal de L'Abbaye,  
Vu l'amendement déposé par M. Manoé Peter lors de la séance du Conseil communal du  
2 septembre 2025,

### Décide de refuser :

D'adapter le contre-projet de la Municipalité comme proposer par l'amendement, soit :

La Municipalité s'engage à ajouter la gratuité :

1. Aux résidents de la commune
2. Aux véhicules des entreprises de la commune

Ainsi délibéré en séance du 2 septembre 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE L'ABBAYE :

La Présidente :

Pascale Meylan



La Secrétaire :

Aline Morel